



Fiche 1 : Définition et objectifs de la comptabilité analytique

Définition de la comptabilité analytique

La comptabilité analytique est un outil d'aide à la prise de décision destiné aux dirigeants. Elle représente un système d'information qui traite les données fournies par la comptabilité générale afin de faciliter la gestion de l'entreprise.

La comptabilité analytique est donc nécessaire (mais non obligatoire) à la prise de décision managériale. Elle s'adapte et répond aux besoins des dirigeants et s'élabore de manière différente en fonction de chaque organisation.

Objectifs

Les objectifs de la comptabilité analytique diffèrent suivant les besoins des dirigeants. En général, elle permet de :

- Déterminer et analyser les différents coûts de l'entreprise : coûts d'achats des matières premières, coût de production et de revient des produits finis... ;
- Evaluer et gérer les différents stocks de l'entreprise (marchandises, matières premières, produits finis...) ;
- Expliquer et analyser les résultats (par produits, services...) ;
- Connaître le seuil de rentabilité de l'entreprise (en chiffre d'affaires, en date...) ;
- Prendre des décisions de gestion de l'entreprise (choisir les produits les plus rentables, fixer les prix de vente, les quantités à produire, les objectifs de marges et de rentabilité, trouver des solutions pour réduire les coûts de certains produits...).



Avantages de la comptabilité analytique



- Elle est rapide et efficace : la comptabilité analytique exige moins de précision et de rigueur que la comptabilité générale. Elle privilégie les outils de prise de décision rapides quitte à avoir des résultats approximatifs. Par exemple, il est plus important de connaître rapidement à partir de quel chiffre d'affaires approximatif l'entreprise est rentable plutôt qu'attendre des semaines pour avoir le résultat précis.
- Elle s'adapte et répond aux besoins de chaque dirigeant : la comptabilité analytique n'obéit pas à des règles de forme précises. Elle est souple et évolutive et peut être personnalisée en fonction des attentes du dirigeant, de la structure de l'entreprise, du nombre de produits fabriqués, des modes et processus de production... Chaque entreprise dispose d'une comptabilité analytique spécifique adaptée à sa structure, à son organisation, à son mode de production et de distribution...

Comparaison entre la comptabilité générale et la comptabilité analytique

Comptabilité Générale	Comptabilité Analytique
Le résultat de la comptabilité générale est obtenu à la fin de l'exercice comptable.	La comptabilité analytique calcule et analyse rapidement les données à tout moment et en temps réel.
Le résultat de la comptabilité générale est global et concerne toutes les activités et tous les produits de l'entreprise.	La comptabilité analytique permet de déterminer des résultats par activité, par fonction, par service, par produit...
La comptabilité générale obéit aux règles comptables, juridiques, fiscales...	La comptabilité analytique tient compte surtout des contraintes économiques et des exigences de la direction de l'entreprise.
La comptabilité générale enregistre toutes les données en unités monétaires.	La comptabilité analytique peut s'effectuer en unités monétaires ou physiques (exemple : quantité de produits finis à vendre pour être rentable).

Exercice

Cochez les cases qui correspondent aux bonnes réponses :

1- La comptabilité analytique est :

- a- obligatoire.
- b- facultative.
- c- doit obéir à des règles juridiques et fiscales.
- d- un outil d'aide à la décision du dirigeant.



2- En comptabilité analytique, on privilégie :

- a- la rapidité par rapport à l'exactitude.
- b- la précision par rapport à la rapidité.
- c- les attentes du dirigeant par rapport aux règles comptables, juridiques...
- d- l'évolution et l'adaptation des méthodes par rapport aux modèles du plan comptable général.

3- Les données de la comptabilité analytique peuvent être exprimées en :

- a- monnaie locale.
- b- en quantités.
- c- en monnaies étrangères.
- d- en pourcentages.

4- La comptabilité analytique :

- a- peut se faire sans comptabilité générale.
- b- complète la comptabilité générale.
- c- remplace la comptabilité générale.
- d- se base sur les données fournies par la comptabilité générale.

5- La comptabilité analytique permet de :

- a- trouver des résultats par produits, activités, fonctions....
- b- vérifier le résultat de la comptabilité générale.
- c- rectifier le résultat de la comptabilité générale pour l'analyser autrement.
- d- expliquer les bons ou mauvais résultats des entreprises et trouver des solutions pour les améliorer.



Corrigé

1- Réponses b et d : La comptabilité analytique est facultative mais nécessaire à toute entreprise qui souhaite analyser ses coûts de production, de revient, ses résultats... Elle représente un outil d'aide à la prise de décision et à la gestion de l'entreprise et obéit donc surtout aux attentes et contraintes des dirigeants sans forcément tenir compte des exigences juridiques, fiscales...

2- Réponses a, c et d : La comptabilité analytique répond surtout aux attentes et exigences du dirigeant. Pour lui faciliter la prise de décision, elle doit lui fournir les informations nécessaires rapidement même si elles sont approximatives. La comptabilité analytique est évolutive et s'adapte à chaque structure, processus, modes de production... Les règles et méthodes de la comptabilité analytique ne sont pas énoncées dans le plan comptable général.

3- Réponses a, b, c et d : Les données de la comptabilité analytique s'adaptent aux besoins des dirigeants. Elle peut s'exprimer par exemple en monnaie étrangère pour des besoins de comparaison avec des entreprises concurrentes internationales. Elle peut aussi s'illustrer en pourcentages pour estimer l'évolution des taux de marges par rapport aux années précédentes ou pour comparer les données de l'entreprise à son secteur d'activité.

4- Réponses b et d : La comptabilité générale est un outil indispensable à la comptabilité analytique. Par exemple, on ne peut pas calculer le coût d'achat d'une marchandise sans consulter les données fournies par la comptabilité générale et enregistrées dans le compte « Achats de marchandises ». De même, pour déterminer le coût total de production, on a besoin de connaître les charges de personnel enregistrées en comptabilité générale... Ainsi, la comptabilité générale et la comptabilité analytique se complètent et sont toutes les deux indispensables à la gestion des entreprises.

5- Réponses a, c et d : La réponse b est fautive car les informations par la comptabilité générale et par la comptabilité analytique ne sont pas les mêmes, il peut y avoir des différences de traitements comptables (cf. fiche 2).



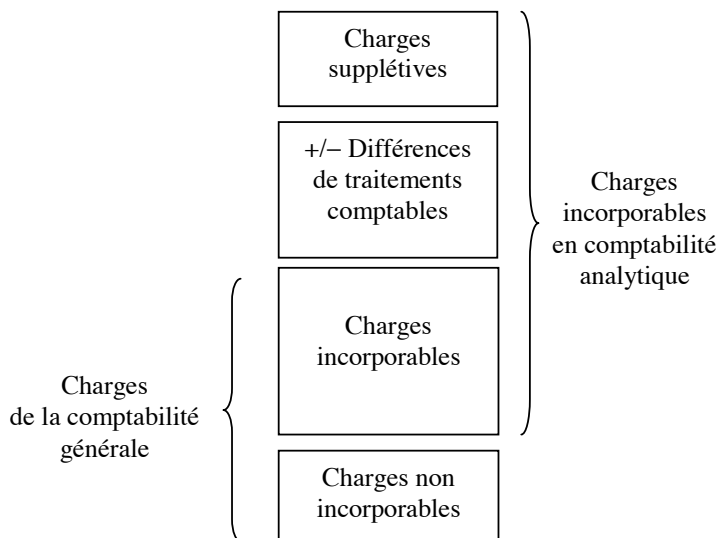


Fiche 2 : De la comptabilité générale à la comptabilité analytique

La comptabilité générale constitue une source d'informations pour la comptabilité analytique. En effet, l'analyse des coûts se base sur les charges de la comptabilité générale qu'elle retrace pour les exploiter en comptabilité analytique.

Certaines charges de la comptabilité générale sont incorporées directement en comptabilité analytique, d'autres sont exclues. Une autre catégorie doit être calculée de manière différente (charges de substitution). Il existe aussi des charges intégrées en comptabilité analytique et écartées en comptabilité générale (charges supplétives). De manière générale, on peut dire :

Charges incorporables en comptabilité analytique = Charges de la comptabilité générale – Charges non incorporables en comptabilité analytique + Charges supplétives + / – Différences de traitements comptables
--



- Charges supplétives : Ce sont des charges fictives qui ne sont pas enregistrées en comptabilité générale en raison de leur gratuité. Elles sont intégrées en comptabilité analytique pour des fins comparatives. Elles peuvent concerner :
 - La rémunération du travail de l'entrepreneur individuel : normalement, l'entrepreneur ne s'attribue pas un salaire car il est rémunéré par les bénéfices de l'entreprise. Il en est de même pour les membres de la famille de l'entrepreneur qui participent bénévolement à la gestion de l'entreprise. En comptabilité analytique, on prend en compte une rémunération fictive de l'entrepreneur (et éventuellement des membres de sa famille qui l'aident) pour comparer l'entreprise avec d'autres entreprises qui rémunèrent leurs dirigeants avec des salaires.
 - La rémunération des capitaux propres : en comptabilité analytique, on intègre une rémunération fictive des capitaux propres (sous forme d'intérêts que l'entreprise aurait à payer si ces capitaux étaient empruntés) afin de comparer l'entreprise avec d'autres entreprises qui empruntent des capitaux pour se financer.
- Différences de traitements comptables : Elles peuvent être positives ou négatives et ont souvent deux origines :
 - Les différences d'incorporation = charges de substitution – charges équivalentes enregistrées par la comptabilité générale.
Les charges de substitution sont des charges qui sont incorporées en comptabilité analytique à des montants différents de ceux retenus en comptabilité générale (puisque cette dernière doit obéir à des considérations réglementaires et fiscales). Les charges de substitution sont calculées en prenant en compte la réalité économique des dépréciations. Elles portent sur l'amortissement, les provisions, les consommations de matières premières et les coûts d'abonnement.
 - Les différences d'inventaires = valeur des stocks réels constatés lors des inventaires physiques – valeur des stocks théoriques résultant de l'inventaire permanent (cf. fiche 7).
- Charges non incorporables en comptabilité analytique : Il s'agit essentiellement des charges non courantes suivantes :
 - Impôts sur les bénéfices ;
 - Participation des salariés ;
 - Amortissements des frais d'établissement ;
 - Charges exceptionnelles ou dotations couvrant des risques particuliers.
Exemples : dotations aux provisions pour dépréciations des stocks et des valeurs mobilières de placement, dotations aux provisions pour créances douteuses ou irrécouvrables, pour litiges...

Exercice

Un étudiant effectue un stage dans une entreprise. L'entrepreneur lui confie la mission de déterminer le montant des charges de la comptabilité analytique. Le comptable de la société fournit à l'étudiant les informations suivantes :

Charges de la comptabilité générale : 90 000 € dont :

- charges exceptionnelles : 30 000 €.
- dotations aux amortissements des constructions : 20 000 €.
- dotations aux amortissements des frais d'établissement : 5 000 €.
- dotations aux provisions pour créances douteuses : 3 000 €.
- impôts sur les bénéfices : 4 000 €.



En prenant en considération la durée d'usage des constructions, l'entreprise pourrait les amortir annuellement d'un montant total de 25 000 €. Par ailleurs, la dotation aux provisions pour créances douteuses aurait pu se limiter à 2 000 €.

La valeur des stocks réels constatés lors des inventaires physiques est de 5 000 € et la valeur des stocks théoriques résultant de l'inventaire permanent est de 5 500 €.

Cette entreprise n'a pas eu recours à l'emprunt. Le montant de ses capitaux propres s'élève à : 200 000 €. Le coût de l'emprunt est estimé à 5 % .

L'entrepreneur se rémunère avec des parts du bénéfice de l'entreprise. Si le dirigeant était salarié, il aurait pu percevoir un salaire annuel de 45 000 €.

Quels sont les montants correspondant à ces différentes charges ?

Charges non incorporables :

Charges supplétives :

Charges de substitution :

Différences de traitements comptables :

Charges de la comptabilité analytique :

.....

Corrigé

Charges non incorporables :

Charges exceptionnelles : 30 000 €.
Dotations aux amortissements des frais d'établissement : 5 000 €.
Impôts sur les bénéfices : 4 000 €.
Total : 39 000 €.



Charges supplétives :

Rémunération possible des capitaux propres : $200\,000 \times 5\% = 10\,000$ €.
Rémunération possible de l'entrepreneur : 45 000 €.
Total : 55 000 €.

Charges de substitution :

Dotations aux amortissements des constructions : 25 000 € (au lieu de 20 000 €).
Dotations aux provisions pour créances douteuses : 2 000 € (au lieu de 3 000 €).

Différences de traitements comptables :

Différences d'incorporation : $(25\,000 - 20\,000) + (2\,000 - 3\,000) = 4\,000$ €.
Différences d'inventaires : valeur des stocks réels – valeur des stocks théoriques :
 $5\,000 - 5\,500 = -500$ €
Différences de traitements comptables = $4\,000 - 500 = 3\,500$ €.

Charges de la comptabilité analytique :

charges de la comptabilité générale : 90 000 €.
- charges non incorporables : 39 000 €.
+ charges supplétives : 55 000 €.
+ différences de traitements comptables : 3 500 €.

- Total des charges de la comptabilité analytique : 109 500 €.